|  |  |
| --- | --- |
| Collecte d’encombrants | Magasin de seconde main |

 **A propos Encombrants Magasins Où ?**

Quels encombrants

Procédure de collecte

Lieux de collecte

**A propos**

La Ressourcerie du Pays de Liège est une société coopérative spécialisée dans la collecte, le tri, le recyclage et la réutilisation des encombrants. Elle offre une solution pour se débarrasser des encombrants d'une manière la plus respectueuse qui soit de l'environnement.

**Sur simple appel, elle reprend vos encombrants tels que meubles, électroménagers, jouets, bibelots, vaisselle, outils, bois, métaux, plastiques, etc.**   
Une fois collectés, ils sont triés et démantelés dans le but de connaître une nouvelle vie : soit ils seront réutilisés au bénéfice de personnes ayant peu de moyens, par l'intermédiaire de CPAS ou de magasins de seconde main, soit ils seront recyclés (bois, métaux, déchets d'équipements électriques ou électroniques, verre plat, PVC, etc.) ou valorisés en énergie électrique.

La Ressourcerie du Pays de Liège assure également, pour le compte de l'intercommunale Intradel, la collecte et le tri des **déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE)** provenant des recyparcs de la province de Liège.

**Procédure de collecte**

Les 35 communes faisant actuellement appel aux services de la Ressourcerie du Pays de Liège sont les suivantes :

**Anthisnes, Awans, Aywaille, Bassenge, Berloz, Blegny, Braives, Burdinne, Chaudfontaine, Clavier, Crisnée, Donceel, Engis, Esneux, Faimes, Ferrières, Fexhe-Le-Haut-Clocher, Geer, Herve, Huy, Liège, Lincent, Marchin, Modave, Nandrin, Neupré, Olne, Oupeye, Remicourt, Seraing, Spa, Sprimont, Tinlot, Waremme et Wasseiges.**

 En règle générale, les collectes sont gratuites (**Liège, Seraing, Chaudfontaine**, ....); A  noter que des conditions particulières sont d'application pour certaines communes. Pour les connaitre, veuillez prendre contact par téléphone avec notre équipe :

> Appelez le 04/220.20.00.

> Prenez rendez-vous avec l'équipe de collecte.

> Donnez une liste de vos encombrants la plus complète possible

> Placez vos encombrants au rez-de-chaussée de votre immeuble sur votre propriété (pas sur le trottoir) le jour convenu.

Les pièces multiples doivent être groupées (liez les planches, placez les petits bibelots et objets dans des caisses en cartons).